

Paris, Septembre 2021

Chère adhérente, cher adhérent,

Dix huit mois se sont écoulés depuis le début de la pandémie. Il semble à présent, que les conditions d'une vie plus normale soient de retour, espérons que cela durera et profitons en pour reprendre nos visites.

La réouverture de nombreux sites, musées et monuments, a permis la réalisation de ce programme pour le dernier trimestre de 2021.

Nous vous espérons toutes et tous en bonne santé et afin de pouvoir éventuellement participer à ces activités, nous vous rappelons qu'il faudra respecter les gestes « barrière » et notamment le port du masque. Veuillez noter que le pass sanitaire pourra être exigé lors des visites de certains sites.

Pour l'année 2022, dans la mesure du possible, nous essaierons de reprogrammer certaines des sorties qui vous avaient été proposées, dont la sortie des trois ports: Boulogne - Dunkerque - Calais, dans le courant du mois de juin.

Si vous souhaitez participer à une ou plusieurs de ces manifestations, et afin de nous permettre de réserver au plus tôt auprès des prestataires, nous vous invitons à renvoyer, au plus vite, directement à Martine Moulin, et avant la date limite, vos bulletins d'inscription, accompagnés d'un chèque par sortie, établi à l'ordre de l'ARIS. Les réservations seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et vous serez informés par mail ou téléphone en cas d'annulation. Pour toute information complémentaire contacter Martine Moulin par tél. ou mail : martine.moulin.pl78@free.fr

Nous serons ravis de vous retrouver enfin cette année et dans l'intervalle, recevez, chère adhérente, cher adhérent, nos plus amicales salutations.

Martine MOULIN
Responsable des sorties Culturelles
(09 52 13 61 57)

Jean-Pierre PAMPILLI
Président
(06 08 72 19 00)

NB : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer aux activités. En cas d'oubli joindre un chèque spécifique de 25 € en règlement de la cotisation 2021.

Tout frais induit par une annulation, que l'ARIS ne pourrait récupérer, sera retenu sur le montant du remboursement, sauf en cas de force majeure, tels que maladie ou accident, sur production d'un certificat médical.

ARIS

Association des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Courrier : ARIS / CA-CIB - 12 place des Etats Unis, CS 70052 – 92547 Montrouge Cedex

JEUDI 14 OCTOBRE 2021

Visite conférence au Parc Monceau

Groupe de 15 personnes

Date limite d'inscription : lundi 04 octobre 2021

R.V à 14h15 sortie du Métro Monceau (ligne 2)

LE PARC MONCEAU.

En 1773, le duc de Chartres (futur Philippe-Egalité) confie à Louis Carmontelle, peintre et architecte paysagiste, la réalisation d'un jardin dans la plaine Monceau. Celui-ci conçoit un jardin d'illusion dans le goût de l'époque. Le terrain porté à 12 puis 19 hectares, traversé par une rivière, est peuplé de fabriques (tente tartare, moulin, ruines, pyramide etc.) dont certaines subsistent.

Devenu bien national en 1793, il est rendu à la Restauration aux Orléans, qui en seront définitivement expropriés en 1860 lors de l'extension de Paris.

La moitié de la superficie, acquise par le banquier Pereire, est alors lotie et de nombreux hôtels particuliers donnant sur le jardin sont édifiés.

Rappel des conditions particulières liées à l'épidémie de Coronavirus :

- Respect des gestes « barrière ».
- Maintien de la distanciation physique.
- Port du masque obligatoire.

Prix : 5 €.

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Visite conférence au parc Monceau »

Jeudi 14 Octobre 2021. Prix 5 €

à renvoyer, au plus tard le : **lundi 04 octobre 2021**

à **Martine Moulin 205, rue des Moulins 78370 Plaisir. (09 52 13 61 57)**

NOM - Prénom : _____

Serai accompagné de mon conjoint adhérent : _____

TELEPHONE (1) _____ Mail _____

Ci-joint un chèque de € x = €

Date : _____ Signature _____

(1) Nécessaire pour vous prévenir en cas d'annulation

ARIS

Association des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Courrier : ARIS / CA-CIB - 12 place des Etats Unis, CS 70052 – 92547 Montrouge Cedex

MARDI 30 NOVEMBRE 2021

Visite conférence à l'Opéra Garnier

Groupe de 15 personnes

Date limite d'inscription : lundi 15 novembre 2021

R.V à 14h15 devant l'Opéra, extrémité droite de la façade,
en face du groupe de la danse - Métro Opéra (ligne 8)

L'OPERA GARNIER.

En 1861, un concours est organisé pour la construction d'un nouvel opéra, destiné à remplacer celui de la rue Le Pelletier. Contre toute attente, c'est le projet de Charles Garnier, jeune architecte inconnu, qui est retenu parmi 171 candidats. Le chantier interrompu par la guerre de 1870 et la Commune va durer quinze ans. Une inauguration provisoire a lieu en 1867 à l'occasion de l'Exposition universelle ; on découvre alors la façade ou la danse de Carpeaux fait scandale.

Véritable synthèse de l'architecture, c'est un grand palais baroque dont la façade frappe par la polychromie des matériaux et la profusion des sculptures. A l'intérieur, le grand escalier se présente comme une seconde salle de spectacle. Aller à l'Opéra c'est aussi faire étalage de son rang ou de sa richesse. La salle de spectacle occupe un espace relativement restreint par rapport à l'ensemble.

Rappel des conditions particulières liées à l'épidémie de Coronavirus :

- Respect des gestes « barrière ».
- Maintien de la distanciation physique.
- Port du masque obligatoire.

Prix : 14,50€ incluant la réservation groupe et le droit d'entrée.

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Visite conférence à l'Opéra Garnier »

Mardi 30 novembre 2021 - Prix : 14,50€

à renvoyer, au plus tard le : **lundi 15 novembre 2021**, accompagné de votre chèque à l'ordre de l'ARIS
à **Martine Moulin 205, rue des Moulins 78370 Plaisir. (09 52 13 61 57)**

NOM - Prénom : _____

Serai accompagné de mon conjoint adhérent : _____

TELEPHONE (1) _____ Mail _____

Ci-joint un chèque de € x = €

Date : _____ Signature _____

(1) Nécessaire pour vous prévenir en cas d'annulation

ARIS
Association des Retraités de la Banque Indosuez devenue CA-CIB
Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)
Courrier : ARIS / CA-CIB - 12 place des Etats Unis, CS 70052 – 92547 Montrouge Cedex

MARDI 14 DECEMBRE 2021

Visite conférence

à la Fondation Eugène napoléon (FEN)

Groupe de 18 personnes maximum

Date limite d'inscription lundi 29 novembre 2021

R.V à 14h15 angle rue du Faubourg St Antoine/Rue de Picpus

Dans le petit jardin public (en venant de la Place de la Nation redescendre

la rue du faubourg Saint-Antoine côté numéros pairs)

Métro/RER Nation - Sortie Diderot- Bus 86 arrêt Chevreul

En janvier 1853, à l'occasion du mariage de l'empereur Napoléon III, la Ville de Paris vote un crédit de six cent mille francs, destiné à l'achat d'une parure pour la nouvelle impératrice. Celle-ci refuse le don et demande que l'argent soit utilisé à la construction d'une maison d'éducation pour jeunes filles pauvres.

Le chantier est confié à l'architecte Jacques Hittorff qui rappelle l'origine de la construction en lui donnant la forme d'un collier. Terminé fin 1857, l'établissement prend le nom du Prince Impérial et la gestion est confiée aux sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul qui y resteront jusqu'en 1976.

L'ensemble à l'aspect monacal, qui couvre près d'un hectare et demi, a peu changé depuis le Second Empire. On visite le grand salon d'honneur de l'Impératrice, la chapelle, les jardins et les cours. Il abrite actuellement diverses écoles et instituts dépendant de l'Enseignement catholique de Paris.

Rappel des conditions particulières liées à l'épidémie de Coronavirus :

- **Respect des gestes « barrière ».**
- **Maintien de la distanciation physique.**
- **Port du masque obligatoire.**

Prix : 12 € incluant le droit d'entrée au profit de la Fondation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Visite conférence à la FEN »

Mardi 14 décembre 2021 - Prix : 12,00€

à renvoyer, au plus tard le **lundi 29 novembre 2021**, accompagné de votre chèque à l'ordre de l'ARIS
à **Martine Moulin 205, rue des Moulins 78370 Plaisir. (09 52 13 61 57)**

NOM - Prénom : _____

Serai accompagné de mon conjoint adhérent: _____

TELEPHONE (1) _____ Mail _____

Ci-joint un chèque de € x = €

Date :

Signature

(1) Nécessaire pour vous prévenir en cas d'annulation.